
2020-2021 : NOUVEAUX ELEVES DE 2^E ET 3^E ANNEE

PIECES A FOURNIR A L'APPUI D'UNE DEMANDE D'ADMISSION EN 2^E ANNEE AU LYCEE SAINTE- GENEVIEVE (5/2 – cubes)

A adresser en un seul envoi
avant le lundi 6 juillet 2020

Lycée Privé Sainte-Geneviève
Secrétariat des Admissions
2, rue de l'Ecole des Postes
78029 VERSAILLES CEDEX

- La fiche de renseignements
- Les bulletins de Terminale S
- Les résultats du Baccalauréat
- Les bulletins de 1^e année et de 2^e année
- Les résultats d'admissibilité aux Concours avec les notes d'écrit
- Une lettre manuscrite du candidat au Directeur du jury d'admission. Cette lettre devra comporter deux parties :
 - Dans la première partie, le candidat présentera ses goûts, ses passions, ses activités extrascolaires, ses qualités et ses défauts ;
 - Dans la deuxième partie, il indiquera pourquoi il veut entrer en classe préparatoire, dans la filière concernée, au Lycée Sainte-Geneviève.

Cette lettre n'est pas soumise à un examen graphologique, mais elle constitue une pièce essentielle du dossier. Il est vivement recommandé que l'écriture soit lisible et que l'orthographe soit irréprochable.

- 2 photos d'identité **datant de l'année en cours** (à accrocher avec un trombone à la lettre du candidat). Indiquer au dos le nom et le prénom du candidat.
- Un chèque de 15 €, libellé à l'ordre de « Association Sainte-Geneviève », pour les frais d'examen du dossier.
- Si vous êtes boursier, la notification de bourse que vous avez reçue par mail. Celle-ci doit être validée avant fin octobre pour que la mise en paiement soit faite.
- Si vous êtes boursier, la notification de bourse que vous avez reçue par mail. Celle-ci doit être validée avant fin octobre pour que la mise en paiement soit faite.